



Partenariat organisation évènement

Par **annonzia_ste**, le **17/04/2010** à **02:18**

Bonjour, rnNous sommes en processus de création d'une SARL qui a pour activité l'organisation d'évènement linguistique. Ces évènements auront lieu dans des bars ou restaurants, où nous ne louerons pas l'espace mais celui-ci nous serait prêt pour l'évènement. Nous souhaitons donc passer des contrats de partenariat avec ces bars, afin de fixer les conditions d'utilisation des locaux, les responsabilités de chacun, ainsi que le partage des recettes (commission sur le prix d'entrée pour le bar, commission sur le prix des consommations pour nous). Dans quelle mesure ce partenariat est-il possible ? Quelles sont les limitations de ce partenariat au niveau du partage des recettes ? Merci